

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du vendredi 25 novembre 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 21/11/2022

Présents : 8

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Christiane ARIBAUD

Représentés: Florence MARTIN

Excusés:

Absents: Stéphane VITALE, Corine WELTMAN

Objet: Eclairage Public - DE_2022_042

Lors du conseil municipal du 30 Septembre 2022, nous avons décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public à la date du 15 octobre sauf contraintes techniques. Mais après consultation de l'entreprise DEBELEC qui est notre prestataire en éclairage public depuis plusieurs années, l'inventaire des armoires a révélé que nous n'avons que deux armoires programmables (cœur village et zone du Chemin de la Croix) : il faut donc équiper les autres armoires d'horloges.

Pour ce faire le devis fourni par l'entreprise Debelec est de 3 540,00 € H.T

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Accepte ce devis à l'unanimité.

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant et effectuer les démarches nécessaires.

Le Maire : Jean-Francois Pouzadoux